

**MUSÉE
MUNICIPAL
PAUL
DINI** 
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

AU

MUSÉE

**EXPOSITION
DU 19 OCT. 2024
AU 16 FÉV. 2025**

**COMME
CHEZ**

**40 ANS
D'ARTOTHÈQUE
À VILLEFRANCHE-
SUR-SAÔNE**

VOUS

DOSSIER DE PRESSE

Musée municipal Paul-Dini - Place Marcel-Michaud,
69400 Villefranche-sur-Saône - tél. 04 74 68 33 70
musee.pauldini@villefranche.net - musee-paul-dini.com

SOMMAIRE

1. Communiqué de presse	p.03
2. Parcours détaillé de l'exposition	p.05
3. L'accrochage dans l'Espace Cornil <i>«Échanges et partages» en résonance avec la 17^e Biennale d'art contemporain de Lyon</i>	p.07
4. Extraits des textes du catalogue	p.08
5. Autour de l'exposition <i>visites guidées, ateliers, conférences, rencontres et activités avec les partenaires du Musée</i>	p.12
6. Liste des visuels disponibles pour la presse	p.14
7. Le Musée Paul-Dini de Villefranche-sur-Saône	p.15
8. L'artothèque du Musée Paul-Dini	p.15

CONTACTS PRESSE

NATIONALE ET INTERNATIONALE

Tambour Major
Emmanuelle Toubiana
emmanuelle@
tambourmajor.com
06 77 12 54 08

LOCALE ET RÉGIONALE

Musée municipal Paul-Dini
Mariya Todorova
mtodorova@villefranche.fr
06 75 40 34 42

EXPOSITION
DU 19 OCT. 2024
AU 16 FÉV. 2025

AU MUSÉE COMME

**40 ANS
D'ARTOTHÈQUE
À VILLEFRANCHE-
SUR-SAÔNE**

CHEZ VOUS



↑ Patrice GIORDA,
Les vaches, 1987, fusain sur papier.
Acquisition en 2020, ©musée
Paul-Dini. Photo M. Couderette

Communiqué de presse - octobre 2024. L'artothèque du musée municipal Paul-Dini, musée d'art moderne et contemporain de Villefranche-sur-Saône, fête ses 40 ans! Créée en 1984, elle est en effet l'une des plus anciennes de France avec une collection aujourd'hui riche d'environ 850 œuvres originales (multiples ou uniques, dessins, aquarelles, gravures, estampes, photographies, sculptures...) de près de 450 artistes de renommée internationale, nationale et régionale. Pour la première fois ainsi sous le feu des projecteurs, l'artothèque du musée Paul-Dini dévoile une centaine de ses merveilles à l'occasion de l'exposition *Au musée comme chez vous* présentée du 19 octobre 2024 au 16 février 2025.

En célébrant les 40 ans d'une institution profondément originale dédiée à la diffusion de l'art contemporain en région, l'année 2024 permet une mise en lumière inédite de l'artothèque du musée municipal Paul-Dini, musée d'art moderne et contemporain de Villefranche-sur-Saône. L'artothèque constitue en effet un prolongement de l'expérience faite au musée en permettant de faire rentrer l'art dans la sphère privée. Ainsi, peut se nouer, entre le regardeur et l'œuvre, un lien intime et personnel.

Dans les années 1980, l'État met en œuvre de nouvelles initiatives pour soutenir la création contemporaine et démocratiser l'accès à l'art en région. Au moment de la création des Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) et de nombreux centres culturels, une réflexion est engagée sur la possibilité de proposer des œuvres d'art en prêt, sur le modèle de la galerie de prêt à la bibliothèque grenobloise Grand'Place. Afin d'aider les collectivités à constituer un tel fonds, les techniques dites « multiples » sont privilégiées : gravure, sérigraphie, lithographie et photographie. L'édition d'une œuvre en plusieurs exemplaires originaux permet de réduire les coûts de production tout en permettant aux artistes d'expérimenter de nouveaux supports de création. Les œuvres, plus facilement diffusées, peuvent ainsi être côtoyées au quotidien. Créée dès 1984, alors dans le cadre du Centre d'Arts Plastiques de Villefranche-sur-Saône, l'artothèque fait l'objet d'une convention entre l'État et la municipalité afin de constituer une collection d'œuvres d'artistes d'intérêt régional et national. Des acquisitions auprès des artistes exposés

COMMISSARIAT DE L'EXPOSITION

Marlon Ménard, directrice du musée municipal Paul-Dini, et Mariya Todorova, directrice adjointe du musée, assistées de Sara Belotti-Saroli, responsable de l'artothèque et Cécile Parigot, documentaliste.

La visite réservée aux médias est proposée le vendredi 18.10.2024 à 11h, un voyage de presse au départ de Paris est également organisé à cette occasion.



← Leonardo CREMONINI, *Les chiens au belvédère*, 1982, sérigraphie sur papier - Tirage 12/90 - 74 x 64,5 cm. Acquisition en 1983, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

par le Centre d'Arts Plastiques de Villefranche-sur-Saône enrichissent progressivement la collection. À partir de 2001, l'artothèque est intégrée au musée municipal Paul-Dini nouvellement inauguré, et s'ouvre davantage aux artistes de la région, notamment ceux déjà présents dans la collection du musée. En 2024, pour célébrer ses 40 ans, l'artothèque du musée municipal Paul-Dini a passé une commande exceptionnelle à neuf jeunes artistes contemporains présentés lors de l'exposition *L'Appel du Large*. Grâce à la technique d'impression de la risographie, ces artistes, venus d'horizons divers mais travaillant tous dans la région, ont réalisé une œuvre dont un exemplaire sera désormais intégré au fonds de l'artothèque.

L'exposition *Au musée comme chez vous* propose de retracer en six sections l'histoire de cette riche collection.

La première section présente la création de l'institution dans les années 1980, et les premières acquisitions comprenant des œuvres des principaux courants et mouvements dans l'histoire de l'art depuis la fin des années 1940 jusqu'à nos jours : abstraction lyrique, nouveau réalisme, figuration narrative, CoBrA, *Supports/Surfaces*, figuration libre, mais aussi la photographie. La deuxième section retrace le rôle de l'artothèque en tant que soutien à la création contemporaine, à travers sa politique d'acquisitions et les partenariats avec différents acteurs culturels. Les techniques de l'estampe et des multiples sont présentées dans la troisième section, pour expliquer les différences entre œuvre originale et reproduction, entre unique et multiple. La conservation de ces œuvres qui voyagent sans cesse est

également abordée, d'un point de vue matériel et patrimonial. La quatrième section permet de mettre en regard des œuvres d'artistes communs aux collections de l'artothèque et du musée Paul-Dini. Elle confronte ces deux institutions tout en questionnant leur complémentarité et leurs possibles contradictions. La cinquième section met en valeur les projets menés par l'artothèque avec différents partenaires afin de garantir la présence de l'art contemporain sur le territoire, et présente sous forme audio et par écrit des témoignages précieux d'abonnés recueillis tout au long de cette année-anniversaire. Enfin, la sixième et dernière section est un espace de découverte sensoriel et ludique, afin de se familiariser avec le fonctionnement d'une artothèque et les différentes techniques de l'estampe.

Parmi les artistes présents dans le fonds de l'artothèque du Musée Paul-Dini de Villefranche-sur-Saône :

Pierre Alechinsky, Karel Appel, Geneviève Asse, Jean-Philippe Aubanel, Ben, Carole Benzaken, Guénaëlle de Carbonnières, Martine Clerc, André Cottavoz, Christine Crozat, Raymond Depardon, Marc Desgrandchamps, Hervé Di Rosa, Philippe Favier, Patrice Giorda, Juliette Green, Chourouk Hriech, William Klein, Jeremy Liron, Jean Messagier, Jacques Monory, Clément Montolio, François Morellet, Patrice Mortier, Aurélie Pétreil, Ernest Pignon-Ernest, Yves Rozet, Alain Séchas, Jacqueline Salmon, Jean-Loup Sieff, Pierre Soulages, Pierre Tal Coat, Antoni Tapiès, Guillaume Treppoz, Jacques Truphemus, Claude Viallat, Maria Helena Vieira da Silva, Raoul Ubac, Bram Van Velde, David Wolle, Zao Wou-Ki...

LE PARCOURS

DE

TEXTES INTRODUCTIFS
AUX SALLES CONSTITUANT
LE PARCOURS DE L'EXPOSITION

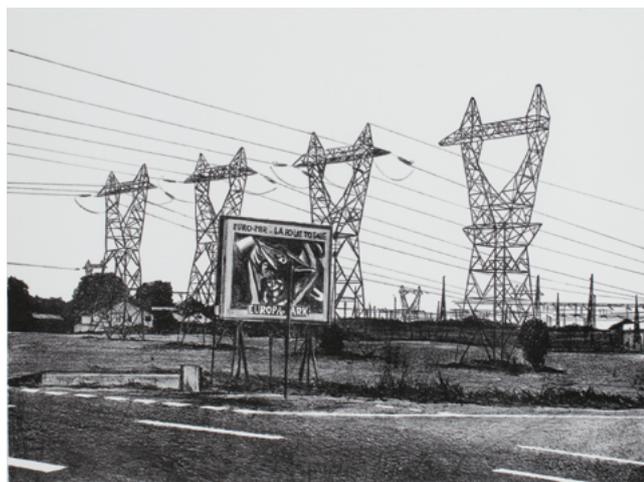
L'EXPOSITION

1. FAIRE ENTRER L'ART CONTEMPORAIN DANS L'INTIMITÉ QUOTIDIENNE

La volonté de permettre au plus grand nombre de se familiariser avec l'art contemporain est à l'origine de la création des artothèques. Entre 1982 et 1986, le ministère de la Culture fournit des listes de noms d'artistes aux responsables d'artothèques afin de les accompagner dans la constitution de fonds d'œuvres. La moitié des acquisitions doit se faire à partir de ces listes, consacrées respectivement aux estampes et aux photographies. L'autre moitié peut être choisie avec le conseiller artistique régional, et inclure des artistes locaux, pour illustrer la richesse de la création contemporaine.

Cette section présente les toutes premières acquisitions de l'artothèque, effectuées en 1983 et 1984, qui permettent d'illustrer la diversité de la création artistique depuis 1945: abstraction lyrique, CoBrA, nouveau réalisme, figuration narrative, *Supports/Surfaces*, figuration libre, et la photographie qui commence à s'affirmer comme un art à part entière. Nombre des artistes faisant partie de ce fonds initial sont aujourd'hui reconnus parmi les grands innovateurs de l'art contemporain, et leurs œuvres possèdent une valeur patrimoniale et historique, en plus de leur valeur artistique.

↓ Patrice MORTIER,
Sans titre D, Porte-folio de « paysages urbains »,
2000, lithographie sur papier – Tirage 5/40.
Acquisition en 2000. © Adagp, Paris, 2024,
© musée Paul-Dini. Photo M. Couderette



2. SOUTENIR ET VALORISER LA CRÉATION CONTEMPORAINE

Depuis sa création, l'artothèque de Villefranche joue un rôle de soutien et de valorisation de la création contemporaine, à travers la politique d'enrichissement de la collection menée par ses responsables successives. Les acteurs culturels locaux spécialisés dans le domaine du multiple – URDLA, Atelier Alma – et de la photographie – galerie Le Réverbère – deviennent des partenaires importants pour la découverte de nouveaux talents et pour l'organisation d'expositions temporaires. D'autres acquisitions se font auprès des galeries parisiennes, notamment, ou directement auprès des artistes, surtout ceux présentés dans les expositions du Centre d'Arts Plastiques de Villefranche, au sein duquel est installée l'artothèque. Les artistes recommandés par le ministère de la Culture dans les années 1980 restent des références pour les acquisitions, témoignant de la place centrale de ces artistes sur la scène contemporaine.

En 2018, l'artothèque de Villefranche adhère à l'Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques (ADRA) qui porte, en partenariat avec le Centre National des Arts Plastiques, des commandes nationales de multiples pour enrichir les collections des artothèques.

En 2024, l'artothèque du musée municipal Paul-Dini a passé sa première commande indépendante à des artistes, visant à valoriser la production artistique en région Auvergne-Rhône-Alpes, inaugurant ainsi une nouvelle page de son histoire.

3. EXPLORER DES TECHNIQUES MULTIPLES ET UNIQUES

Apparues comme des outils de diffusion de l'information, les techniques de l'estampe sont aujourd'hui utilisées avant tout dans le domaine des arts. Les artistes s'en emparent pour en explorer les possibilités plastiques, allant jusqu'à en décaler ou en détourner l'usage, à la recherche de nouvelles expressions artistiques.

Le mot estampe désigne toute impression à l'encre sur un support souple à partir d'une matrice préalablement traitée en relief (linogravure, xylogravure), en creux (pointe sèche, burin, eau-forte, aquatinte) ou à plat (lithographie, sérigraphie). L'impression permet la production en série d'une même image, unique et multiple à la fois, et favorise l'accès d'un plus grand nombre à l'art. L'intervention de l'artiste, qui réalise la matrice de l'œuvre, est essentielle dans la définition d'œuvre multiple originale. Chaque tirage est numéroté et signé par l'artiste afin d'en attester le caractère original et limité. Les tirages à un grand nombre d'exemplaires ne doivent cependant pas être confondus avec les reproductions d'œuvres ou affiches qui ne sont ni numérotées, ni signées par l'artiste. Les techniques photographiques partagent avec l'estampe une dimension multiple. En France, pour être qualifiée d'« œuvre d'art », une photographie doit être tirée par l'artiste ou sous son contrôle, signée et numérotée, dans la limite des 30 exemplaires.

4. DÉCOUVRIR L'ART AU MUSÉE COMME CHEZ SOI

En 1999, Muguette et Paul Dini font une donation d'œuvres à la Ville de Villefranche-sur-Saône, et le projet de création du musée municipal Paul-Dini voit le jour. Un espace dédié à l'artothèque est prévu dès les premiers plans de réaménagement du bâtiment Grenette. Le musée et l'artothèque cohabitent depuis plus de vingt ans et au cours de cette période leurs deux collections ont continué à s'enrichir. Le musée conserve pour les visiteurs d'aujourd'hui et de demain un panorama de la création artistique en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1800 jusqu'à nos jours, alors que l'artothèque assure au plus grand nombre un contact personnel avec l'art contemporain, régional ou national, voire international.

De nouvelles questions se posent aujourd'hui pour continuer l'action commune entre le musée et l'artothèque. Comment enrichir les deux collections en même temps ? Selon quels critères choisir les œuvres qui entrent dans le fonds de l'artothèque et celles qui entrent dans la collection du musée ? Est-ce que les œuvres multiples d'artistes contemporains, estampes ou photographies, n'ont leur place que dans les artothèques, alors que ces techniques sont aussi largement présentes dans les collections muséales ? Est-ce que les œuvres uniques du fonds de l'artothèque doivent être retirées du prêt ? Que faire avec les œuvres d'artistes qui ont aujourd'hui acquis une valeur historique et patrimoniale ?

Toutes ces questions sont abordées dans un dialogue entre le fonds de l'artothèque et la collection du musée, par le prisme des artistes communs. Techniques identiques ou différentes, sujets similaires ou variés, œuvres multiples ou uniques, le rôle des deux structures est surtout de faire découvrir toute la richesse de la création artistique.

5. DIFFUSER L'ART CONTEMPORAIN AUPRÈS DU PLUS GRAND NOMBRE

L'artothèque a aussi une mission de médiation et propose de nombreux activités et partenariats pour des publics différents.

Paroles d'abonnés ! L'artothèque compte plus de 1800 prêts par an. Parmi tous ses abonnés, 32 ont livré leur témoignage sur l'expérience d'avoir une multitude d'œuvres d'art originales chez soi ! Qu'est-ce qui motive une personne ou une structure à choisir une ou plusieurs œuvres ? Comment les œuvres changent et provoquent des réactions une fois qu'elles rentrent dans notre quotidien ? C'est de cette mystérieuse alchimie entre abonnés et œuvres qu'est né le projet « Paroles d'abonnés » ! Dans ces entretiens, les abonnés reviennent sur les raisons de leurs choix, les réflexions et les conversations surgissant dans leur entourage. Des extraits audio des entretiens plongent les visiteurs dans les univers des abonnés de l'artothèque, mais aussi dans les différents projets hors-les-murs menés par la responsable de l'artothèque avec l'équipe du musée !

L'art pour apprendre. Le projet « Œuvres en partance » lie 5 établissements scolaires par une même sélection d'œuvres de l'artothèque, divisée en 5 « valises », qui voyagent d'une école à



↑ Pierre SOULAGES,
Lithographie bleue n°37,
1974, lithographie sur papier
- Tirage 71/85.
Acquisition en 1984, © Adagp,
Paris, 2024, © musée Paul-Dini.
Photo M. Couderette

l'autre à chaque période scolaire. Les 30 œuvres arrivent dans les écoles accompagnées d'un « Artokit », un outil conçu par le service des publics du musée, qui fournit aux enseignants des pistes pédagogiques et des idées d'ateliers « clé-en-main » pour s'approprier les œuvres.

L'art pour rassembler. Depuis 2020, le projet « Artobus » propose des expositions en plein air, qui réunissent les habitants de Villefranche dans un esprit de convivialité et de partage. Grands et petits visiteurs ont pu se retrouver et échanger autour des œuvres d'art contemporain. Chaque vendredi du mois de juin, ces moments festifs ont permis une rencontre inattendue avec l'art, et ont donné envie de poursuivre les découvertes artistiques en poussant les portes du musée. Le succès de cette opération repose sur la participation et l'enthousiasme de nombreuses associations et institutions du territoire, qui ont proposé des activités pour les jeunes en parallèle des expositions.

L'art pour soigner. Depuis 2020, le musée a développé un partenariat inédit avec l'hôpital Nord-Ouest de Villefranche-sur-Saône (Unité « Court séjour gériatrique »). Une exposition de dix œuvres, renouvelée tous les trois mois, prend place dans les couloirs du service ainsi que dans le salon des familles.



La sélection des œuvres, effectuée par l'équipe soignante, permet de renforcer la cohésion entre collègues grâce à l'expression des différents goûts et points de vue suscités par les échanges. L'équipe du service est consciente des effets de l'art sur le bien-être, et utilise les accrochages comme un support de soin complémentaire, concentré sur le bien-être psychique des patients.

L'art pour s'exprimer. Depuis janvier 2024, un partenariat s'est mis en place entre l'artothèque et l'Unité locale d'enseignement du centre pénitentiaire de Villefranche-sur-Saône. L'emprunt régulier d'un lot de 5 œuvres, renouvelé plusieurs fois par an, permet aux enseignants de bénéficier d'un support différent pour de nombreux cours proposés autour de l'expression. L'art devient un support d'apprentissage, mais également une possibilité de s'ouvrir et de s'exprimer, de prendre conscience de ses émotions et de ses goûts.

← Marc DESGRANDCHAMPS,
Marcheuse estivale, 2011,
lithographie sur papier -
Tirage 9/30.
Acquisition en 2013, © Adagp,
Paris, 2024, © musée Paul-Dini.
Photo M. Couderette

EXPOSITION ÉCHANGES ET PARTAGES

LA BIENNALE
DE LYON
RESONANCE

Du 19 octobre 2024 au 16 février 2025
et en parallèle de l'exposition, le Musée
Paul-Dini (Espace Cornil) présente également

l'accrochage «**Échanges et partages**», en résonance avec la 17^e Biennale de Lyon - art contemporain. Cet accrochage de la collection explore les relations personnelles et collectives avec le monde et avec autrui, à travers trois thématiques complémentaires : l'hospitalité, l'échange et la convivialité.

La 17^e Biennale d'art contemporain de Lyon, intitulée «**Les voix des fleuves. Crossing the water**» met au cœur de sa programmation les valeurs d'altruisme et d'accueil de l'autre. Les relations qui se nouent et se délient entre les êtres et avec leur environnement, rappelle Alexia Fabre, commissaire de la Biennale, s'expriment autant dans les lieux qui les abritent que dans les traces écrites, peintes, contées transmises au gré des rencontres, des échanges, des générations. La mise en œuvre de rites d'accueil et de pratiques de communauté permet de dépasser les frontières de l'individu afin d'être et de faire ensemble.

En résonance avec cet événement, les œuvres présentées au musée Paul-Dini explorent les relations personnelles et collectives avec le monde et avec autrui, à travers trois thématiques complémentaires : l'hospitalité, l'échange et la convivialité. L'hospitalité est l'«**action de recevoir chez soi l'étranger qui se présente**», lui ouvrant la porte de sa maison et lui proposant sa protection. Dans cette relation entre deux altérités - celle de l'étranger et la nôtre, le respect de la différence est primordial pour créer un espace de confiance où peuvent se tisser des liens. C'est au travers de l'échange et de la communication que s'effacent progressivement les frontières. Le langage commun et le partage permettent de réduire les distances et de passer progressivement de l'accueil à la convivialité, de l'hospitalité à l'intégration. La manière dont ces différentes pratiques impactent nos quotidiens sera explorée par les regards de plusieurs artistes, dont Patrice Giorda, Patrice Mortier, Piero Manai, Jean-Marc Scanreigh, Alain Chevrette, Daniel Tillier, Karim Kal, Martine Clerc, Jean-Albert Carlotti, Eric Roux-Fontaine, Daniel Firman, Cristina Tavares. Leurs œuvres seront mises en regard avec des œuvres d'art moderne, afin d'explorer l'évolution de ces thèmes à travers le temps.

EXTRAITS

ÉDITION
MUSÉE PAUL-DINI,
OCTOBRE 2024

DU CATALOGUE

PUBLICATION

À l'occasion de l'exposition *Au Musée comme chez vous*, le Musée Paul-Dini publie un catalogue rassemblant une introduction de Marion Ménard, et des essais de Juliette Lavie, Mariya Todorova et Blandine Devers. (115 illustrations ; 128 pages ; format : 18 x 24 cm ; édition Musée Paul-Dini, octobre 2024. Prix de vente public : 16 euros).

L'ART À DOMICILE DEPUIS 1966 EN FRANCE

par **Juliette Lavie**, docteure en histoire de l'art contemporain, cheffe de projet au sein de l'équipe de recherche ARP (Artothèque, Recherche, Patrimoine), université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

En 1982, le ministère de la Culture engage une politique culturelle en faveur de la création artistique d'une ampleur sans précédent. Si les Fonds régionaux d'art contemporain (Frac) sont associés à cette politique, les artothèques, créées au même moment, ne le sont pas. Pourtant, leur histoire montre la place déterminante qu'elles ont occupée dans le projet culturel édifié à l'époque et qui permet, aujourd'hui encore, dans un grand nombre de villes, de donner au grand public un accès intime aux œuvres d'art. De quand date la première artothèque en France, où ont-elles été inaugurées par la suite et quelles sont les œuvres qui, depuis les premières créations au début des années 1980, peuvent y être empruntées ? Portée par une génération d'acteurs du monde de l'art – élus, fonctionnaires, artistes – convaincus depuis les années 1960 du rôle de cette utopie culturelle pour faire société, l'artothèque est, encore aujourd'hui, d'actualité.

1. Archives du MAMVP, Fonds Pierre Gaudibert, Archives, Fonctions et titres, Musée d'art moderne de la ville de Paris. Directeur de l'Arc (1965-1972) (Boîte 12) Dossier sur la Maison de la Culture du Havre 1966-1968. Lettre de Marc Netter adressée à Gaudibert date l'ouverture de la galerie au 14 mai 1966.

→ Aurélie PÉTREL, *Fumée sans feu*, 2022, sérigraphie sur papier – Tirage 4/30. Acquisition en 2022, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

1966–1976 : DE LA GALERIE DE PRÊT EN MAISON DE LA CULTURE À L'ARTOTHÈQUE EN BIBLIOTHÈQUE

Dans les années 1960, deux maisons de la Culture, l'une au Havre en 1966, l'autre à Grenoble en 1968, expérimentent, pour la première fois en France, un service de location d'œuvres d'art destiné aux particuliers et aux collectivités en ouvrant chacune une galerie de prêt. L'initiative soutenue par le ministère des affaires culturelles, est d'apporter aux artistes une alternative au marché de l'art traditionnel, et au grand public un accès intime à la création. Le fonctionnement de ces galeries repose alors sur un système de dépôt location-vente qui requiert la participation des artistes et des galeristes dont le rôle est de proposer et de renouveler les œuvres – peintures, dessins, sculptures, gravures, tapisseries, photographies – mises à la disposition des adhérents¹. (...)

1981–1982 : ORGANISER LES CRÉATIONS D'ARTOTHÈQUES EN FRANCE

La reconnaissance au niveau national du modèle grenoblois se confirme en 1981, quand Jack Lang s'attache, pour concevoir la politique culturelle du gouvernement, les services de Gilman auquel il confie la supervision des missions relatives à la décentralisation et la direction du Développement culturel. Celui-ci établit un programme inspiré de son expérience grenobloise et recrute ceux avec lesquels il avait mené la politique culturelle de la ville, comme Dominique Wallon, ancien président





← Lorette POUILLON,
Allez, courage, 2024, risographie
sur papier - Tirage 1/10.
Acquisition en 2024, © Adagp,
Paris, 2024, © musée Paul-Dini.
Photo M. Couderette

de l'association de la maison de la Culture de Grenoble, qu'il charge, à partir de 1982, de diriger le Développement culturel et de mettre en œuvre les conventions de développement culturel entre l'État et les collectivités². (...) Dès 1982, plusieurs villes se saisissent de la proposition. (...)

1983-1986 : PREMIÈRES INAUGURATIONS D'ARTOTHÈQUES, PREMIERS FONDS D'ŒUVRES D'ART À EMPRUNTER

C'est dans ces circonstances et selon ces conditions, qu'une trentaine de villes, parmi lesquelles Vitry, Montpellier, Cherbourg, Lyon, Mulhouse, Évreux, Angers, Arles, Clamecy, La Rochelle, Villefranche-sur-Saône, Brest, Annecy, Toulouse et Caen, inaugurent de 1983 à 1986 des artothèques, avec, dans chacune, un fonds initial d'environ 200 pièces - estampes et photographies - acquis avec la subvention du Cnap (...). [Un premier stage de formation] est animé par Éliane Lecomte à la Bibliothèque nationale, avec la participation des conservateurs du département des Estampes et de la Photographie, Woimant, Michel Melot et Jean-Claude Lemagny. L'intention est alors de faire le point sur le dispositif et de guider les premiers achats en proposant en plus des listes du Cnap, une liste d'artistes - Cremonini, Hervé Télémaque, Félix Rozen, Cuco etc. - et une liste de galeries - Denise René, Jean Briance, Maeght, La Hune etc. - ayant déposés des estampes pour le stage, une autre liste de photographes auxquels des œuvres ont déjà été achetées pour les artothèques, et une seconde liste de photographes établie par Lemagny, avec entre autres les noms de Patrick Faigenbaum et de Marc Le Mené³.

². Archives nationales (AN), 19900427/4, Ministère de la Culture, FIACRE, Dominique Wallon, Dossier pour la préparation du IX^e plan, la politique de développement culturel, 3 juin 1982, 17p.

³. Médiathèque Michel-Crépeau, Archives internes de l'artothèque, compte-rendu du stage de formation pour les responsables des galeries de prêt, janvier 1983.

(...) Ces choix conduisent alors à ce que les acquisitions réalisées à cette époque sur l'ensemble des établissements priorisent l'estampe, et réduisent la photographie à la portion congrue des fonds, mais une portion de qualité, puisque s'y trouvent des œuvres de photographes déjà reconnus telle que la *Vallée de la mort* de Jean-Loup Sieff acquise, en 1983, par Villefranche auprès du photographe.

DEPUIS 1986 : DES FONDS SOUHAITÉS PAR LE MINISTÈRE AUX COLLECTIONS DÉSIRÉES PAR LES ARTOTHÈQUES

(...) Désormais, la priorité est donnée à la diversité des œuvres et des artistes dans les collections. Aux côtés des estampes et de la photographie, des dessins et des pièces de design entrent régulièrement dans les fonds qui comptent également davantage d'acquisitions réalisées en faveur d'artistes femmes - Sophie Calle, Nan Goldin, Françoise Pérovitch, Patricia Cartreau. Ces choix et ces orientations datent ainsi le moment du dépassement, par les responsables d'artothèques, du programme porté par le Développement culturel au début des années 1980, et leur recherche de plus de parité au sein des collections.

L'année 2023 a engagé une nouvelle étape dans l'histoire des artothèques, celle des commémorations. Vitry, Angers, Villefranche-sur-Saône... ont fêté, les unes après les autres, leurs 40 ans, ouvrant pour l'occasion leurs archives afin de se saisir de leur passé, mais aussi d'engager une réflexion sur leur avenir. Célébrer quarante années de prêts d'œuvres d'art, de soutien à la création, à travers les collections qui constituent, comme celles des Frac et des musées, un patrimoine contemporain, permet à ces lieux pour la création, pour les artistes et les publics et à ceux qui les animent, de témoigner de la mémoire qu'ils portent en eux et d'introduire, par la même occasion, une nouvelle décennie d'actions culturelles.

→ Hélène HIBOU,
Série *Blancs d'Espagne*, #20,
2014, photographie tirage
numérique en couleur sur
papier laurier - Tirage 1/10 -
30 x 40 cm.

Acquisition en 2022, © Adagp,
Paris, 2024, © musée Paul-Dini.
Photo M. Couderette



VIVRE L'ART AU QUOTIDIEN. L'ARTOTHÈQUE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

par Mariya Todorova, directrice adjointe du Musée Paul-Dini

(...) À la fin des années 1970, la Ville de Villefranche-sur-Saône mène une politique culturelle dynamique, en créant en plus des structures existantes - le théâtre et la bibliothèque - un Centre d'éducation populaire et un Centre d'arts plastiques (CAP). En 1982, le ministère de la Culture de Jack Lang lance un projet visant à élargir l'expérience grenobloise de galerie de prêt sur le territoire national, afin de « favoriser la rencontre du grand public avec l'expression artistique contemporaine⁴ ». La Ville de Villefranche-sur-Saône témoigne de son intérêt pour ce projet par un courrier adressé au ministère en juillet 1982⁵. La création d'une « galerie de prêt d'art contemporain » au sein du CAP contribuerait au développement d'une « politique de recherche et d'animation en ce qui concerne les arts plastiques⁶ ». Elle faciliterait un rapport intime avec les œuvres, complémentaire de la découverte d'artistes lors des expositions temporaires ou de l'initiation à une pratique artistique. La convention signée le 19 octobre 1982 fixe les conditions de création de l'artothèque, prévue au 1^{er} janvier 1983 : l'État s'engage à verser une aide de 200 000 francs pour la constitution d'un fonds initial d'œuvres d'art multiples, à financer à 50 % un poste de développement culturel, et à proposer à

la responsable de l'artothèque une formation lors d'un stage prévu à Paris en janvier 1983 ; en retour, la collectivité accorde un budget annuel de 50 000 francs pour l'acquisition d'œuvres.

(...) L'artothèque est inaugurée le 13 septembre 1983 et est accueillie au sein du CAP, qui partage avec la bibliothèque les locaux de l'ancien musée de la Ville, aujourd'hui l'espace Grenette du musée Paul-Dini. (...) En 1984, la bibliothèque déménage et le bâtiment est entièrement investi par le CAP.

(...) En 1990, la nouvelle équipe municipale décide de réunir les associations culturelles au sein d'une même structure. Le nouveau Centre culturel de Villefranche regroupe sous la direction d'Alain Moreau le théâtre, le centre d'éducation culturelle et le Centre d'arts plastiques qui devient l'Espace d'arts plastiques (EAP).

(...) Parmi les trente artothèques créées dans les années 1980, neuf sont en région Rhône-Alpes : Annecy, Chambéry, Grenoble, Lyon, Saint-Fons, Saint-Priest, Valence, Villefranche-sur-Saône, Villeurbanne. Elles créent en 1991 l'Association pour le développement des artothèques en Rhône-Alpes, dont la présidence est confiée à Brigitte Laurençon, afin d'impulser une nouvelle dynamique et de faire la promotion auprès du grand public.

En 1999, le projet du musée municipal Paul-Dini voit le jour, avec la proposition de donation d'œuvres faite à la Ville par Muguette et Paul Dini. Un espace dédié à l'artothèque est prévu

4. Pour plus de détails sur la création et l'histoire des artothèques en France, voir l'article de Juliette LAVIE « L'art à domicile depuis 1966 ».

5. Lettre de Jean Dubuis, adjoint aux affaires culturelles, adressée au ministère de la culture, datée du 9 juillet 1982 et portant sur la demande

d'aide pour la création d'une galerie de prêt à Villefranche-sur-Saône. Archives municipales de Villefranche-sur-Saône, 120W34.

6. *Idem*

dès les premiers projets de réaménagement du bâtiment. Des grilles de conservation et de présentation des œuvres sont installées, et la bibliothèque s'agrandit. L'artothèque affirme son rôle en assurant des missions complémentaires à celles du musée. Ses responsables successives⁷ continuent à œuvrer pour faire découvrir des œuvres multiples de qualité, et assurer la présence de l'artothèque sur le territoire caladois. La collection, distincte de celle du musée, s'enrichit régulièrement d'œuvres d'artistes dont certains sont présents dans les deux fonds. Pour faire connaître l'artothèque auprès des visiteurs, un cabinet est consacré à ses œuvres dans les accrochages de la collection du musée depuis 2019.

(...) 160 œuvres sont acquises dès 1983, dont 64 % sont effectivement d'artistes figurant sur les listes du ministère. Mais pour les autres, seules 14 % des œuvres sont créées par un artiste né, vivant ou travaillant dans la région. Les estampes – lithographies, sérigraphies, gravures – représentent la grande majorité des acquisitions, les photographies n'en constituent que 18 %. Plusieurs tendances de l'art depuis 1945 sont représentées : abstraction lyrique, nouveau réalisme, figuration narrative, CoBrA, *Supports/Surfaces*. Le public peut alors découvrir le travail d'artistes aujourd'hui reconnus mondialement, dont Pierre Soulages, Zao Wou-Ki, Pierre Alechinsky, Hervé Di Rosa, Raymond Depardon...

(...) Dans les premières années après la création du musée Paul-Dini, la majorité des œuvres acquises sont de la main d'artistes de la collection du musée, liés à la région : Patrice Mortier, Daniel Tillier, Gordon Hart, Jacques Peizerat, Hubert Munier, Isabelle Thé, Jean-Philippe Aubanel, Jacques Truphémus, Philippe Artias. Ce critère qui oriente la constitution de la collection du musée n'est cependant pas transposé à l'artothèque, et à partir de 2005⁸, les acquisitions se caractérisent par une grande diversité.

(...) Depuis la création du musée Paul-Dini, l'artothèque continue ses missions de médiation et de sensibilisation à l'art. De nombreux projets ont été créés avec le service des publics du musée, afin de garantir l'accès à l'art au plus grand nombre.

(...) Avec l'exposition *Au musée comme chez vous*, le musée Paul-Dini propose d'étudier, pour la première fois, l'histoire et la riche collection de l'artothèque et de les mettre en valeur auprès de ses visiteurs. Une commande a été passée à neuf artistes parmi les dix présentés dans l'exposition *L'Appel du Large*⁹, organisée par le musée en 2024, pour la réalisation de risographies destinées à la collection de l'artothèque, en partenariat avec le Tache Papier – Print club Dijon. Cette commande marque une nouvelle étape dans la coexistence de l'artothèque et du musée, permettant de renforcer les liens entre les deux structures.



↑ ZAO Wou-Ki,
Sans titre 3.78, 1978, gravure
à l'eau-forte et aquatinte
sur papier – Tirage 61/99.
Acquisition en 1983, © Adagp,
Paris, 2024, © musée Paul-
Dini. Photo M. Couderette

7. Anne-Marie Elzière (2000-2011), Virginie Grenard (2011-2018), Marie Demière (2018-2023), Sara Belotti-Saroli depuis 2024.
8. La direction du musée Paul-Dini est confiée à Sylvie Carlier, conservatrice

en chef du patrimoine, en 2003. Le musée obtient l'appellation « Musée de France », délivrée par le ministère de la Culture en 2005.
9. L'exposition *L'Appel du Large* a eu lieu du 16 mars au 22 septembre 2024.

Elle présentait dix artistes récemment sortis des écoles des Beaux-Arts de la région Auvergne-Rhône-Alpes, tous résidents ou anciens résidents aux ateliers de l'association *Le Grand Large* à Lyon : Siouzie Albiach, Ghazale

Bahiraie, Niloufar Basiri, Clémentine Chalançon, Viriya Chotpanyavisut, Yuanchi Jiang, LinGe Meng, Suan Müller, Sohyun Park, Lorette Pouillon.

ÉVÈNEMENTS ADULTES

VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION

Dimanches 20 octobre,
10 et 17 novembre,
8 et 15 décembre 2024,
12 et 19 janvier, 9 et 16
février 2025 → 15h

THÉ OU CAFÉ

Vendredi 25 oct. → 15h

Visite commentée de l'exposition temporaire organisée dans le cadre des actions seniors du service personnes âgées (+ de 60 ans) et du CCAS de la Ville.

Durée: 1h + pause gourmande
Gratuit sur inscription
Réservation au musée

VISITE-DÉGUSTATION

Vendredis 25 octobre
et 8 novembre → 17h30

En partenariat avec le domaine de Buffavent.

Un moment de dégustation en lien avec les œuvres de l'exposition temporaire. À chaque verre son ambiance artistique!

Durée: 1h15
Tarif: 12€/adulte
Réservation au musée

CONFÉRENCE « LA CRÉATION PARTAGÉE »

En partenariat avec le collectif Renc'Arts

Samedi 9 novembre → 15h

À l'occasion de cette exposition, le conférencier Alain Kerlan interroge les relations entre artistes et

spectateurs et l'expérience partagée des œuvres. En parallèle, un atelier philo est proposé aux enfants (voir p.13). À l'issue de la conférence, le collectif Renc'Arts réalise une performance artistique. **Durée: 1h15**
Gratuit, conseillé dès 15 ans
Réservation conseillée au musée

CONFÉRENCE « UNE HISTOIRE D'ARTOTHÈQUE »

Samedi 16 novembre → 15h

Découvrez la genèse et les richesses des artothèques grâce à Juliette Lavie, cheffe de projet ARP (Artothèque-Recherche-Patrimoine). L'occasion de s'initier de plus près au projet de recherche « Les artothèques publiques et leurs collections » dirigé par Arnaud Bertinet (MCF- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne-HiCSA). **Durée: 1h30**
Gratuit, conseillé dès 15 ans
Réservation conseillée au musée

RENCONTRE AVEC LES ARTISTES

Les samedis 7 décembre
et 1^{er} février → 15h

Venez profiter de rencontres privilégiées avec des artistes de la collection de l'artothèque. Lors de ces moments de découverte et d'échanges, vous pourrez voir le monde à travers leurs yeux.

Horaire: 15h à 16h30
Gratuit, conseillé dès 15 ans
Réservation conseillée au musée

PEINTURE ET CINÉMA

Vendredi 17 janvier

En partenariat avec le cinéma Les 400 coups et l'association L'Autre Cinéma

Découvrez certaines œuvres de l'exposition temporaire du musée avant de savourer un moment au cinéma.

→ 17h: visite au musée

Durée: 45 min.

Tarif: 3€/personne

Réservation de la visite au musée

→ 18h15: Début de la séance puis projection du film *Copyright Van Gogh* de Haibo Yu et Tianqi Kiki Yu, 2016.

Copyright Van Gogh est un documentaire chinois dans lequel des peintres réunis en atelier passent leurs journées à copier des tableaux de Van Gogh. Sous le pittoresque des lieux et des situations se cache une passionnante et émouvante réflexion sur la création artistique et ce qui sépare l'œuvre d'art de sa reproduction.

Durée: 80 min.

Tarif: 4,5€ pour les personnes ayant assisté à la visite, sur présentation du billet d'entrée du musée

ŒUVRES EN MUSIQUE

Samedi 18 janvier → 15h

En partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Villefranche-sur-Saône

Les élèves du Conservatoire vous font découvrir quelques œuvres de l'exposition en musique!

Durée: 1h

Tarif: 7€/personne
Réservation au musée

NOUVEAU SPECTACLE « ACCROCHE-MOI »

Vendredi 7 février → 19h

Samedi 8 février → 15h

Venez découvrir un spectacle original et inédit créé par la *Compagnie debout sur le Toit*: l'occasion de connaître les histoires extraordinaires que les œuvres de l'artothèque vivent dans leur quotidien. Librement inspiré par les témoignages de divers abonnés de l'artothèque (individuels, écoles, entreprises, instituts médicaux-sociaux...). Combien de vies différentes vivent les œuvres de la collection, une fois sorties de l'artothèque? Quels émotions, souvenirs ou moments de partage suscitent-elles auprès des différents abonnés à l'artothèque? Un spectacle vivant, proposé par la comédienne Emmanuelle Della Schiava, donnera voix aux témoignages collectés pendant l'année 2024.

Durée: 1h

Tarif: 12€/personne
Conseillé à partir de 12 ans
Réservation au musée



← Pierre ALECHINSKY, *En voie de disparition*, 1978, gravure à l'eau-forte et aquarelle sur papier - Tirage 4/60. Acquisition en 1984, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

ÉVÈNEMENTS ENFANTS

VACANCES D'AUTOMNE

ARTY-KIDS

Mercredis 23 et 30 octobre
→ 14h

Découverte d'une ou plusieurs œuvres exposées avant de s'initier à un atelier de pratique plastique avec l'artiste photographe et graveur Adrien Alrivie, pour découvrir la technique de la linogravure.

Durée: 2h

Tarif: 10€/enfant

Conseillé de 9 à 13 ans

Réservation au musée

VISITE CONTÉE « SENSORIELLE »

Mercredis 23 et 30 octobre
→ 14h30

Découvrez la nouvelle exposition *Au musée comme chez vous* en suivant une histoire contée inédite ponctuée d'interactions à faire en famille. Parcours animé par un médiateur.

Durée: 1h15 + pause gourmande

Tarif: 7€/adulte, 4€/enfant

Conseillé de 4 à 8 ans

Réservation au musée

LES ARTO-ATELIERS: PORTRAIT COLLAGE

Judi 24 octobre → 14h30

Le musée propose désormais des ateliers inédits pour découvrir les techniques « multiples » de la collection de l'artothèque. Ce premier

rendez-vous est consacré au collage, alors... à vos ciseaux et pots de colle! Ces ateliers sont animés par notre artothécaire Sara.

Durée: 1h15

Tarif: 4€/enfant

Conseillé de 6 à 8 ans

Réservation au musée

VISITE ATELIER « CURIEUX PORTRAITS! »

Judi 31 octobre → 10h30

Accompagnés par nos médiateurs, les enfants découvrent une œuvre de l'exposition temporaire et créent ensuite un auto-portrait avec plusieurs techniques.

Durée: 1h15

Tarif: 4€/enfant

Conseillé dès 6-8 ans

Réservation au musée

VISITE CONTÉE SPÉCIALE HALLOWEEN!

Judi 31 octobre → 15h

Mettez votre plus beau costume et (re)découvrez la collection permanente du musée avec une histoire contée qui donne la chair de poule! « Le fantôme du village » vous attend dans les salles du musée...

Durée: 45 min. + pause gourmande

Tarif: 7€/adulte, 3€/enfant

Conseillé de 4 à 8 ans

Réservation au musée

Déguisements conseillés



↑ Jacques MONORY, *Fuite n°1*, 1982, sérigraphie sur papier - Tirage 11/75. Acquisition en 1983, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

NOUVEAU ATELIER « DE LA PHILO À L'ART »

Samedi 9 novembre → 15h

Atelier pour se questionner sur la beauté et le talent tout en créant. En parallèle pour les adultes, une conférence, puis une performance artistique pour tous (voir p.12).

Durée: 1h15

Gratuit, conseillé de 6 à 8 ans

Réservation au musée

LES BAMBINS BABILLEN

Mardi 3 décembre
→ 9h45 et 10h30

En partenariat avec
Les Concerts de l'Auditorium.

Parcours musical autour d'œuvres choisies animé par les médiateurs du musée et une musicienne professionnelle.

Durée: 30 min.

Conseillé de 6 mois à 3 ans

Réservation à l'Auditorium:

04 74 60 31 95

VISITE CONTÉE « SENSORIELLE »

Samedi 11 janvier → 15h

Découvrez la nouvelle exposition *Au musée*

comme chez vous en suivant une histoire contée inédite ponctuée d'interactions à faire en famille. Parcours animé par un médiateur.

Durée: 1h15 + pause gourmande

Tarif: 7€/adulte, 4€/enfant

Conseillé de 4 à 8 ans

Réservation au musée

NOUVEAU MES PREMIERS PAS AU MUSÉE

Mardi 4 février
→ 9h30 et 10h30

Bébés et adultes, venez gambader avec les médiateurs du musée! Un parcours sensoriel et décalé vous attend pour découvrir quelques œuvres choisies.

Durée: 30 min.

Tarif: 3€/enfant et 7€/adulte

Conseillé de 6 mois à 3 ans

Sur place garage à poussette, porte-bébé conseillé.

Réservation au musée



activité comprise
dans le pass junior
et famille

LISTE ET LÉGENDES DES VISUELS PRESSE

La mention des légendes
et crédits est obligatoire



01.



02.



03.



04.



05.



06.



07.



08.



09.



10.



11.



12.



13.



14.



15.



16.



17.



18.

01. Pierre ALECHINSKY, *En voie de disparition*, 1978, gravure à l'eau-forte et aquatinte sur papier - Tirage 4/60.

Acquisition en 1984, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

02. Jean-Philippe AUBANEL, *Titre en bois IV*, 1986, lithographie sur papier - Tirage 15/15.

Acquisition en 1991 - © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

03. Geneviève ASSE, *Ouverture de la nuit*, 1975, lithographie sur papier - Tirage 49/90 - 69,5 x 51 cm.

Acquisition en 1983, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

04. BEN (Benjamin Vautier dit), *Je suis transparent*, 1970, sérigraphie sur plexiglass - Tirage 20/100.

Acquisition en 1996, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

05. Alexandre CALDER, *Le Cœur, Série Mois mondial du cœur*, 1972, lithographie sur papier - Tirage 57/75.

Acquisition en 1994, © Calder Foundation, New York, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

06. Leonardo CREMONINI, *Les chiens au belvédère*, 1982, sérigraphie sur papier

- Tirage 12/90 - 74 x 64,5 cm. Acquisition en 1983, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

07. Marc DESGRANDCHAMPS, *Marcheuse estivale*, 2011, lithographie sur papier - Tirage 9/30.

Acquisition en 2013, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

08. Patrice GIORDA, *Les vaches*, 1987, fusain sur papier.

Acquisition en 2020, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

09. Hélène HIBOU, *Série Blancs d'Espagne, #20*, 2014, photographie tirage numérique en couleur sur papier laurier - Tirage 1/10 - 30 x 40 cm.

Acquisition en 2022, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

10. Marie JAUNET, *Mémoire d'éléphant*, 1998, gouache et collage sur papier.

Acquisition en 1998, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

11. Jacques MONORY, *Fuite n°1*, 1982, sérigraphie sur papier

- Tirage 11/75. Acquisition en 1983, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

12. Patrice MORTIER, *Sans titre D, Porte-folio de «paysages urbains»*, 2000, lithographie sur papier

- Tirage 5/40. Acquisition en 2000, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

13. Rosine NUSIMOVICI, *Hôtel terminus*, 1976, photographie argentique noir et blanc

- Tirage 1/20. Acquisition en 1985, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

14. Aurélie PÉTREL, *Fumée sans feu*, 2022, sérigraphie sur papier

- Tirage 4/30. Acquisition en 2022, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

15. Lorette POUILLON, *Allez, courage*, 2024, risographie sur papier

- Tirage 1/10. Acquisition en 2024, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

16. Yves ROZET, *N°13, série 33+1, Chimères*, 1999, photographie argentique noir et blanc

contrecollé sur panneau. Acquisition en 1999, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

17. Pierre SOULAGES, *Lithographie bleue n°37*, 1974, lithographie sur papier

- Tirage 71/85. Acquisition en 1984, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

18. ZAO WOU-KI, *Sans titre 3.78*, 1978, gravure à l'eau-forte et aquatinte sur papier

- Tirage 61/99. Acquisition en 1983, © Adagp, Paris, 2024, © musée Paul-Dini. Photo M. Couderette

Visuels disponibles
sur demande

Tambour Major,
Emmanuelle

Toubiana :

emmanuelle@
tambourmajor.com

MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

MUSÉE MUNICIPAL DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE PAUL-DINI

1. LE MUSÉE

Créé en 1863, le musée-bibliothèque de Villefranche-sur-Saône s'installe en 1893 dans l'ancienne halle aux grains de la rue Grenette. Au début des années 1970, les collections du « musée contrôlé » par la Direction des Musées de France sont mises en réserve et en avril 1978, la halle Grenette accueille le Centre d'Arts Plastiques qui organise des expositions d'art contemporain, des activités pédagogiques et crée une artothèque en 1984. Le musée renaît grâce à la donation faite par Muguet et Paul Dini en 1999 à la Ville de Villefranche-sur-Saône, qui s'engage à mener des travaux dans l'espace Grenette pour y accueillir un musée consacré aux artistes ayant un lien de vie ou de travail avec la région. Le musée est inauguré le 9 juin 2001 avec un espace de 1000 m². Il est complété par un second espace, l'ancienne usine Cornil, inauguré en octobre 2005 avec un espace de 630 m² dédié à l'art contemporain. En avril 2003, il reçoit le label « musée de France », soulignant l'intérêt public de sa collection permanente, de sa conservation et de sa diffusion. En 2021, à l'occasion du 20^e anniversaire du musée, le parcours permanent du musée a été renouvelé avec un réaccrochage complet de la collection.

2. LA COLLECTION

La collection du musée municipal Paul-Dini offre un panorama de la création artistique à Lyon et en Auvergne-Rhône-Alpes, des années 1800 à nos jours. Le renouvellement régulier de l'accrochage dans les deux espaces, Grenette et Cornil, permet d'appréhender les différents aspects de cette collection : des paysages aux portraits, de la peinture d'histoire à la nature morte, de la figuration à l'abstraction, la peinture se décline selon les genres, les styles, les différents mouvements artistiques, suivant un parcours à la fois thématique et chronologique. La collection du musée s'enrichit régulièrement, par des donations et par des achats de la Ville, notamment auprès d'artistes vivants, ayant un lien de vie ou de travail avec la région.

3. LE MUSÉE EN FAMILLE

Depuis 2023, le musée municipal Paul-Dini a rejoint le réseau des « Musées joyeux » piloté par l'association Môm'Art. Plusieurs propositions sont désormais proposées aux familles pour découvrir les œuvres de manière ludique : espaces famille pour une pause créative : lecture, coloriage, dessin ou jeux avec les cubes famille (dès 3 ans) ; cartes tuto à disposition dans certaines salles qui permettent de poursuivre la visite du musée à la maison, avec des activités et défis artistiques à réaliser chez soi ; enfin, des parcours ludiques et à hauteur d'enfant (à partir de 6 ans) sont spécialement conçus pour les expositions temporaires du Musée.

L'ARTOTHÈQUE – BIBLIOTHÈQUE

L'artothèque du musée municipal Paul-Dini est l'une des plus anciennes de France. Créée en 1984, sa collection est aujourd'hui très riche et diversifiée. Grâce à un abonnement annuel, il est possible d'emprunter l'œuvre de son choix parmi un fonds d'environ 850 œuvres d'artistes de renommée régionale, nationale et internationale. Un large éventail de techniques y sont représentées : gravures, estampes, photographies, dessins, aquarelles... Il y en a pour tous les goûts !

Que vous soyez un particulier, une association, un établissement scolaire, une entreprise, vous pouvez adhérer à l'artothèque et emprunter des œuvres d'art originales pour décorer votre salon, découvrir le travail d'un artiste, organiser un projet culturel ou juste pour le plaisir des yeux !

→ *L'abonnement pour les particuliers est annuel et permet d'emprunter et de changer une œuvre tous les deux mois.*
→ *Pour les écoles, les associations et les entreprises deux types d'abonnements sont proposés, avec la possibilité d'emprunter 5 à 10 œuvres selon la formule choisie.*

Un accueil sur rendez-vous est prévu pour chaque abonné, qui pourra ainsi bénéficier d'un temps privilégié et des conseils de la responsable de l'artothèque sur la manipulation, le transport et l'accrochage des œuvres.

Pour découvrir la programmation complète, rendez-vous sur www.musee-paul-dini.com

LES NOUVEAUX PASS DU MUSÉE PAUL-DINI 2024-2025

Le musée à vivre et à visiter,
avec les pass « mon musée »!

PASS ADULTE* : 25 €/AN

- Entrée gratuite illimitée au musée pendant 1 an
- 1 visite guidée « classique » par exposition (2 par an; durée de la visite 1h)
- Tarif réduit pour les activités adultes, à l'exception des visites-dégustations

PASS JUNIOR* : 15 €/AN

- 2 activités au choix parmi :
 - Pour les 6 mois - 3 ans : Mes premiers pas au musée (1 adulte et 1 enfant)
 - Pour les 4 - 8 ans : la visite contée (1 adulte et 1 enfant) : une histoire différente par exposition
 - Pour les 6 - 8 ans : la visite atelier, avec 1 entrée gratuite pour 1 adulte le jour de l'atelier
 - Pour les 9 - 13 ans : l'atelier arty-kids (avec 1 entrée gratuite pour 1 adulte le jour de l'atelier) 3 artistes différents par an
- 2 cartes postales et 1 magnet offerts

PASS FAMILLE : 35 €/AN

- Entrée au tarif réduit pour 2 adultes pendant 1 an
- 4 activités au choix parmi :
 - Pour les 6 mois - 3 ans : Mes premiers pas au musée (1 adulte et 1 enfant)
 - Pour les 4 - 8 ans : la visite contée (1 adulte et 1 enfant)
 - Pour les 6 - 8 ans : la visite atelier, avec 1 entrée gratuite pour 1 adulte le jour de l'atelier
 - Pour les 9 - 13 ans : l'atelier arty-kids (avec 1 entrée gratuite pour 1 adulte le jour de l'atelier)
- 2 cartes postales et 1 magnet offerts

Pour tous les Pass "mon musée" :
-10% de réduction sur les prix
des catalogues des expositions
et de la collection du musée Paul-Dini,
en vente à la boutique du musée

ARTOTHÈQUE DU MUSÉE PAUL-DINI

Des tarifs à l'année, adaptés à chacun

POUR LES PARTICULIERS

- 1 œuvre à la fois
(échange tous les deux mois) : 50€

Un Pass « Mon musée » (adulte ou enfant) est offert au moment de la souscription de l'abonnement

POUR LES ÉCOLES, ASSOCIATIONS, ADMINISTRATIONS*

- 5 œuvres à la fois : 55€
- 10 œuvres à la fois : 110€

POUR LES ENTREPRISES, PROFESSIONS LIBÉRALES*

- 5 œuvres à la fois : 80€
- 10 œuvres à la fois : 150€

POUR LES CURIEUX

- formule de 2 mois
(prêt d'une œuvre) : 10€

Pour tous : l'abonnement à l'artothèque inclut un abonnement à la bibliothèque du musée

* Selon la formule choisie, la structure adhérente bénéficiera d'un carnet de 5 ou de 10 entrées gratuites au musée, non nominatives

CONTACTS PRESSE

NATIONALE ET INTERNATIONALE

Tambour Major

Emmanuelle Toubiana
emmanuelle@tambourmajor.com
06 77 12 54 08

LOCALE ET RÉGIONALE

Musée municipal Paul-Dini

Mariya Todorova
mtodorova@villefranche.fr
06 75 40 34 42

Service communication de la mairie

Didier Pré - dpre@villefranche.net
06 85 29 81 26

Soutenu par



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

INFOS PRATIQUES

MUSÉE MUNICIPAL PAUL-DINI

Espace Grenette

Place Marcel Michaud

Espace Cornil

40 boulevard Louis Blanc,
69400 Villefranche-sur-Saône

04 74 68 33 70

musee.paul dini@villefranche.net

Facebook: musee.municipal.paul.dini

Instagram: museemunicipalpaul dini

www.musee-paul-dini.com

Jours et heures d'ouverture

Mer. : 13h30-18h

Jeu. - Ven. : 10h-12h30 et 13h30-18h

Sam. - Dim. : 14h30-18h

Jours de fermeture

Le musée est fermé les lundis, mardis, et mercredis matins ainsi que les jours fériés

Droit d'entrée

Plein tarif : 6€ / Tarif réduit : 4€

Gratuité pour les moins de 18 ans

Groupe en visite libre : 4€ / personne

Entrée gratuite pour tous les premiers dimanches du mois

ARTOTHÈQUE-BIBLIOTHÈQUE

Musée municipal Paul-Dini

Place Marcel Michaud,

69400 Villefranche-sur-Saône

04 74 68 33 70

artothèque@villefranche.net

Accueil sur rendez-vous

Mer. : 13h30-18h

Jeu. : 10h-12h30 et 13h30-17h30

Ven. : 10h-12h30 et 13h30-18h

1^{er} sam. du mois : 14h30-18h

Jours de fermeture

L'artothèque est fermée les jours fériés, les jours de vernissage et les jours de manifestations exceptionnelles au musée (JEP, Nuit des musées...)